



République française

Département du Cantal



## COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 04 juillet 2023

Membres en exercice :

11

Date de la convocation: 30/06/2023

L'an deux mille vingt-trois et le quatre juillet l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Cécile MOMMALIER, Stéphanie CUEILLE, Régis ANDRIEUX, Chantal GAY

**Absent :** Didier CHAMBON

**Secrétaire de séance:** Marie-Pierre BABUT

**Objet: subvention à l'association Les Galopins de Vendes pour voyage scolaire - DE\_2023\_012**

Madame Catherine MAISONNEUVE, Maire de Veyrières, informe l'Assemblée que l'Association des Parents d'Elèves de Vendes sollicite la commune afin d'obtenir une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation d'un voyage scolaire dans le Lot.

Le coût total du voyage est de 851.22 €.

Il est précisé que 6 enfants de la commune de Veyrières participent à ce voyage.

L'APE demande une participation de la commune de Veyrières.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de verser à l'APE Les Galopins de Vendes une subvention exceptionnelle d'un montant total de 300.00 € afin de contribuer au financement d'un voyage scolaire.

Fait et délibéré à Veyrières, le 4 juillet 2023

Le Maire  
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
Préfecture  
le 5 JUILLET 2023  
et publié ou notifié  
5 JUIL, 2023

